

1. OBJECTIFS ET CONTENU

Ce cours vise, par des travaux pratiques et dans le cadre de groupes réduits à une vingtaine d'étudiants, les objectifs de la première année : l'acquisition d'une culture de base privilégiant les grands mouvements d'histoire littéraire, les grandes œuvres des littératures francophones, les questions d'esthétique générale; le développement des aptitudes à l'analyse; une maîtrise suffisante de la communication orale et écrite. Dans cette perspective, il est important que l'élève lise intégralement toutes les œuvres proposées au programme.

2. BIBLIOGRAPHIE

Le professeur établit un corpus de lecture de 12 textes répartis à travers les siècles, les genres et les différentes aires géographiques des littératures de langue française.

Les livres seront commandés à la **librairie de l'Université de Montréal**.

Œuvres obligatoires à lire et à étudier (sous réserve de modifications) :

DU BELLAY, Joachim, *Les antiquités de Rome. Les regrets*, 1558.

MOLIERE, *Tartuffe*, 1669.

DE LA FAYETTE, Madame, *La princesse de Clèves*, 1678.

LA BRUYERE, Jean, *Les caractères*, 1688-1694.

ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Les rêveries du promeneur solitaire*, 1782.

DE BALZAC, Honoré *Le père Goriot*, 1834-1835 [1842].

BAUDELAIRE, Charles *Les fleurs du mal*, 1857.

DESROCHERS, Alfred, *À l'ombre de l'Orford*, 1930.

SAINT-DENYS GARNEAU, Hector de, *Regards et jeux dans l'espace*, 1937.

BECKETT, Samuel, *En attendant Godot*, 1952.

CESAIRE, Aimé *La tragédie du roi Christophe*, 1963.

DJEBAR, Assia *Femmes d'Alger dans leur appartement*, Paris, Albin Michel (Le livre de Poche), 2002, 267 p.

3. ÉVALUATION

Un exposé oral : 30 % (avec un plan détaillé rigoureux)

Un travail écrit (en classe, peut-être) : 25 %

Un travail écrit en classe (examen final) : 35 %

Participation en classe, rigueur, ponctualité, présence : 10 %

Les premiers cours du trimestre seront constitués de présentations sur les genres et les époques des œuvres au programme, ainsi que quelques notions théoriques. Ces séances n'étant pas strictement magistrales, les étudiants devront participer aux ateliers d'analyse. Ensuite, chaque séance sera divisée en deux parties : d'abord, les exposés oraux des étudiants, puis les ateliers ou discussions. La transition entre ces deux parties sera effectuée par une présentation du professeur, préparatoire ou complémentaire.

Des grilles d'évaluation vous seront remises : l'une pour l'exposé et l'autre pour les travaux écrits d'analyse.

Un calendrier des exposés oraux sera établi durant la première semaine.